

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle Syndicat local de l'UPA de Roussillon

Tenue le 10 mars 2023 au Domaine Labranche à St-Isidore

Accueil et inscription

Vérification du quorum :

23 producteurs agricoles, dont 10 producteurs étaient aussi des administrateurs du syndicat local
Total : 33 personnes

Invités(e)s :

Monsieur Stéphane Bisaillon, 2^e vice-président de l'UPA de la Montérégie

Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le président Pierre Bachand souhaite la bienvenue à tous et explique le déroulement de la journée.

L'ordre du jour se lit comme suit :

- | | |
|--------|--|
| 10h 00 | Accueil |
| 10h 15 | Ouverture de l'assemblée et nouvelles du syndicat (rapport d'activités et finances) |
| 10h 45 | Dossiers chauds de l'UPA Montérégie par Stéphane Bisaillon, 2 ^e vice-président |
| 11h 30 | <u>Assemblée générale</u>
Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
Élection des administrateurs (voir postes en élection à la page 2)
Modification des règlements généraux (voir proposition à la page 2)
Résolution d'urgence |
| 12h 00 | Dîner gracieusement offert par votre syndicat local |
| 13h 15 | Avancement du projet de la Route verte par Sam Michaud et Frédéric Paré de la MRC de Roussillon ainsi que Sylvain Payant, maire de Saint-Isidore |
| 14h 15 | La parole aux producteurs |
| 14h 45 | Tirage des prix de présence |
| 15h 00 | Levée de l'assemblée |

Lu par Madame Alicia Patry

Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour de la présente rencontre ainsi que du procès-verbal de l'AGA du 10 mars 2023.

Proposé par monsieur Jean-Guy Villeneuve
Appuyé par monsieur Philippe Martin

Ouverture de l'assemblée et **nouvelles du syndicat** (rapport d'activités et finances)

Mot du président et rapport des activités 2023 par Monsieur Pierre Bachand

Nouvelles du syndicat

Tenue de 5 rencontres du conseil d'administration (présentiel et virtuel);
Tenue de l'AGA 2022 en présentiel;

Résolution adoptée à la consultation d'automne 2021 - Modifications au règlement sur les passages à niveau.

Nos demandes :

Tous les passages à niveau privés utilisés par de la machinerie agricole soient considérés automatiquement comme des passages à niveau privés de faible risque.

Les producteurs agricoles n'ont pas à assumer les coûts relatifs aux travaux mis aux normes, d'entretien et de modification des passages à niveau privé utilisés par de la machinerie agricole.

SUIVIS :

Envoi de la résolution au ministre des Transports du Canada, à l'office des transports du Canada, au ministre des Transports du Québec et au ministre de l'Agriculture du Québec, en février 2022. Le dossier continue d'être traité en continu aux rencontres 2022 de la Table de travail des dossiers énergétiques.

Révision en cours d'un guide destiné à outiller les producteurs agricoles et forestiers.

L'Union a développé des relations avec des représentants de Transport Canada. Cela permet de résoudre plusieurs problématiques individuelles. Plus précisément, les représentants de Transport Canada ont contraint les compagnies ferroviaires à effectuer rapidement des travaux de modification et d'entretien de passage à niveau et de ponceaux.

Résolution adoptée en conseil d'administration (novembre 2022)
Modifications à la loi sur la fiscalité municipale

Nos demandes :

Faire les représentations nécessaires afin qu'une exception soit prévue à la Loi sur la fiscalité municipale pour que les exploitations agricoles ne bénéficiant réellement pas du déploiement d'infrastructures publiques en zone agricole ne soient pas taxées ou tarifées à cet effet.

Résolution transmise à la Confédération de l'UPA – en cours de traitement

Représentations du syndicat :

Comité de travail de la Route verte de la MRC de Roussillon

- Défendre les intérêts des producteurs agricoles concernés;
- Assurer la mise en place de mesures de mitigation suffisantes.

Comité de mise en valeur du territoire agricole (CMVTA) de la MRC de Roussillon.

Les principaux sujets abordés sont :

- Mise en marché de proximité et HUB agroalimentaire;
- Mise en valeur des terres en friches sur le territoire;
- Valorisation et support des producteurs à la mise en place de bonne pratique agroenvironnementale.

Sous recommandation du CMVTA et par la sollicitation de l'UPA, engagement du monde municipal à contribuer au programme ALUS Montérégie pour la rétribution des biens et services écologiques rendus par les producteurs agricoles.

- **MRC de Roussillon** : 2 500\$ pour 2022, renouvelé pour 2023.
- **Municipalités de Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe** : 1000\$ annuellement pour une période de 5 ans.

Organisme de bassin versant – SCABRIC

Conseil d'administration et différents comités pour des projets spécifiques.

Fédération de l'UPA de la Montérégie :

Conseils d'administration, table des syndicats locaux, AGA.

Projets d'infrastructures

Élargissement de la route 104 entre La Prairie et Saint-Jean-sur-Richelieu

Ligne d'interconnexion Hertel (La Prairie) – New York : participation aux consultations du BAPE afin de faire valoir les préoccupations agricoles concernant :

- Les tensions parasites;
- Les contraintes à la pratique agricole selon la profondeur de certaines infrastructures;
- Le dégagement de chaleur lors du fonctionnement de la ligne;
- Le déplacement de la machinerie agricole lors des travaux.

Proposé par Madame Deborah Lindsay

Appuyé par Monsieur Jean-Guy Villeneuve

Rapport financier 2022

Lu par Madame Alicia Patry

Les états financiers sont adoptés tels que présentés.

Proposé par Monsieur Marcel Desgroseilliers
Appuyé par Monsieur Philippe Martin

Nomination du vérificateur des livres pour la prochaine année

Nomination de l'expert-comptable et du vérificateur pour l'année à venir. Le SCF Montérégie inc. est nommé.

Proposée par Monsieur Jean-Guy Villeneuve
Appuyée par Madame Lyne Bachand

Ajournement pour le dîner

Gracieuseté de votre syndicat local. Dîner à 12h, retour à 13h.

Dossiers chauds de l'UPA de la Montérégie Par Stéphane Bisailon, 2^e vice-président

Monsieur Stéphane Bisailon aborde les dossiers chauds traités par la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans la dernière année.

Les sujets suivants sont notamment abordés :

Tournée des syndicats locaux et des spécialités;
10 ans d'actions collectives. Mobilisés pour l'avenir;
À la défense de nos producteurs.

Agriculture sous pression : inflation et taux d'intérêt

Les dossiers chauds :

- Sondage pour documenter la situation financière;
- Bien cibler les enjeux et les demandes à adresser aux gouvernements;
- Invitation à compléter le sondage qui a été transmis par courriel le 20 février par l'UPA;
- Mémoire déposé lors des consultations pré budgétaires.

Aménagement et développement régional

Fiscalité foncière agricole

- Problématique d'application du crédit directement sur le compte de taxes;
- Améliorer la transparence.

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

- Appui aux syndicats de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu.

Protection du territoire et des activités agricoles

- Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire;
- Loi 103;
- Article 59.

Projet pilote d'immatriculation des remorques artisanales dans la MRC d'Acton

Environnement

- Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral;
- Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH);
- Multiplication des règlements concernant les pesticides.

Infrastructures

Quelques projets :

- Ministère des Transports du Québec (échangeur Saint-Alexandre, Autoroute 35, élargissement de l'autoroute 30 entre Boucherville et Brossard);
- Hydro-Québec (Agrandissement du poste Châteauguay, Interconnexion Hertel-New York, Agrandissement du poste Hertel, nouvelle ligne à 230 kV à Varennes);
- Biométhanisation;
- Projet éolien (Projet éolien des Cultures).

Développement et valorisation de l'agriculture

Pourquoi des projets en agroenvironnement ?

En agroenvironnement : les projets sont des leviers pour positionner les actions de la Fédération

Stratégies :

- Soutenir les producteurs vers le développement durable;
- Assurer le rayonnement des producteurs par l'implantation de pratiques durables à la ferme;
- Collaborer et impliquer les syndicats locaux;
- Positionner le leadership en agroenvironnement de l'UPA de la Montérégie.

Agroenvironnement

ALUS Montérégie en 2022

- 33 fermes ont participé au programme;
- 39 projets d'aménagements réalisés totalisent 32,38 ha implantés dans 21 municipalités et 10 MRC de la Montérégie;
- Rayonnement aux prix Dave Reid en 2021 et 2022 : 2 finalistes Olivier Martin (2021), Maude et Renaud Péloquin (2022) et un gagnant Paul Caplette (2022).

La Route des sols en santé

Programme de biodiversité en production bovine

Transfert de connaissances sur les bonnes pratiques d'aménagement de valorisation des coulées agricoles (2022-2024)

Protection des bandes riveraines agricoles en Montérégie – Phase 2 (2021-2024)

- Accompagnement technique et financier pour le respect des bandes riveraines réglementaires;
- Les semences sont fournies;
- 115 participants se sont présentés aux journées de distribution de semences en 2022 (6 MRC de la Montérégie);
- Le projet se poursuit en 2023.

Au service des membres et clients

L'Information aux membres

Nos actions en communication

Des communications efficaces, une approche proactive et des contacts personnalisés avec les médias locaux permettent à la Fédération d'être solidement ancrée dans le paysage médiatique de la Montérégie.

Plus d'une centaine d'entrevues ont été sollicitées à la Fédération générant plus de 1 000 articles et reportages Web qui composent la revue de presse agricole régionale.

Médias sociaux

3 800 abonnés sur Facebook

324 abonnés sur Twitter

295 abonnés sur YouTube

703 abonnés sur Instagram

Publications

24 infolettres régionales

2 infolettres Agroenvironnement

17 infolettres CEA

33 communiqués

5 En direct du CA (ADM seulement)

5 L'U/section Montérégie

13 bulletins locaux

Santé psychologique

Le financement des deux travailleurs de rang en Montérégie.

La Fédération est fière d'avoir atteint son objectif 2021-2023 soit d'amasser 100 000\$ avant la fin de l'année 2023. Les démarches se poursuivent pour 2024-2026.

Centre d'emploi agricole (CEA)

En communication avec ses membres

- Création d'une infolettre;
- Groupe privé Facebook regroupant des producteurs agricoles –186 membres;
- Groupe privé Facebook pour les travailleurs étrangers temporaires du Québec –1 400 membres.

Le CEA offre plusieurs services pour soutenir les entreprises dans la gestion de leur main-d'œuvre :

- Recrutement et placement de main-d'œuvre locale permanente et saisonnière;
- Services-conseils en gestion des ressources humaines;
- Accompagnement en santé et sécurité du travail –6 capsules vidéo;
- Services aux travailleurs étrangers temporaires;
- Nouveau -Ligne TET 1-888/WhatsApp (+ de 3 000 appels en 2021-2022);
- Collectif régional en formation agricole de la Montérégie.

Service de comptabilité et de fiscalité

Le SCF en chiffres :

- 23 069 déclarations d'impôts, dont 19 775 de travailleurs étrangers;
- 827 états financiers.

Le SCF Conseils Montérégie Inc. est une équipe comptant environ 60 employés :

- 17 CPA/fiscalistes, 4 stagiaires CPA
- 40 employés de soutien

Bureau de Saint-Rémi

Nouvel édifice en construction pour desservir encore mieux nos administrateurs, membres et clients et ainsi offrir à nos employés un milieu de travail plus moderne!

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Postes en élection

Postes	Actuellement occupé par
Vice-président	Jean-Guy Villeneuve
Autres productions animales	Vacant
Territoire: La Prairie, Saint-Constant, St-Mathieu et Saint-Philippe	Philippe Martin
Territoire: La Prairie, Saint-Constant, St-Mathieu et Saint-Philippe	Julien Cousineau

Sont nommés :

Président d'élection : Stéphane Bisaillon

Secrétaire d'élection : Alicia Patry

Sur proposition de : Yves Phillie
Appuyée par : Jean-Guy Villeneuve

Vice-président : Jean-Guy Villeneuve

Candidature #1 : Jean-Yves Cécyre

Il est proposé par : Jean-Guy Villeneuve
Appuyé par : Yves Philie

Autres productions animales Vacant

Candidature #1 : Jean-Guy Villeneuve

Il est proposé par : Pierre Bachand
Appuyé par : Philippe Martin

Territoire: La Prairie, Saint-Constant, St-Mathieu et
Saint-Philippe

Candidature #1 : Philippe Martin

Il est proposé par : Stéphane Bazinet
Appuyé par : Dominic Dubuc

Clôture des élections

Sur proposition de : Yves Philie
Appuyée par : Jean-Guy Villeneuve

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

MISE EN CONTEXTE

À la suite d'une vaste consultation, le Congrès général de 2021 a adopté une résolution demandant d'instaurer un plan d'action provincial incluant divers chantiers de changement afin de renforcer la vie syndicale, la relève syndicale et la mixité.

Parmi les objectifs, il y avait une volonté de rendre plus flexibles les règles de composition des C. A. et de revoir le nom et les critères du poste Fermes de petite taille.

Au cours de l'année 2022, une consultation a été réalisée auprès des affiliés sur les modifications réglementaires possibles.

Pour donner suite aux commentaires reçus, le conseil général a adopté des changements à apporter aux règlements des syndicats locaux et des fédérations régionales et a demandé leur intégration d'ici la fin de 2023 ou 2024.

Les nouveaux règlements types ont été transmis aux fédérations régionales.

Pourquoi l'harmonisation des règlements est-elle nécessaire ?

- L'Union fonctionne avec un principe d'affiliation (par contrat) qui décrit des règles communes que tous s'engagent à respecter afin de former une organisation agricole forte et efficace.
- Les règles communes sont définies par un processus démocratique (consultation, adoption au congrès général/conseil général). Il revient à tous de respecter les orientations prises.
- Dans cet esprit, les syndicats locaux et les fédérations régionales s'engagent à modifier leurs règlements pour les rendre conformes aux codes, politiques et règlements adoptés par l'UPA. Ils doivent mobiliser leurs membres en ce sens.
- Cette conformité est nécessaire à la cohérence de nos procédures. Des différences dans les règlements amènent à l'interne des incohérences et des contradictions.

CHANGEMENT DANS LES RÈGLEMENTS DES SYNDICATS LOCAUX

RÉDACTION ÉPICÈNE DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Les Agricultrices du Québec ont transmis une résolution demandant à l'Union de rédiger de manière épïcène les règlements des syndicats locaux et des fédérations régionales.
- La rédaction épïcène permet de rendre plus égale la représentation des femmes et des hommes dans un texte. Pour y parvenir, on a recours à la féminisation syntaxique (les producteurs et les productrices) ou à la formulation neutre.

- Ainsi, il est recommandé de répondre à cette demande dans la présente démarche visant la modification des règlements types.

CHANGEMENT DU POSTE DE FERMES DE PETITE TAILLE

- Actuellement, un poste est prévu pour un représentant de Fermes de petite taille. Celui-ci est accessible pour un membre d'une entreprise agricole générant un revenu brut de 50000\$ et moins.

Le terme et les critères sont changés pour ceux-ci :

- Un poste de représentant de *Fermes de proximité* est prévu pour un membre d'une entreprise agricole générant un revenu brut de 100 000\$ et moins, privilégiant une mise en marché de proximité* comme mode de mise en marché, et l'ayant expressément déclaré par écrit au secrétaire du syndicat avant son élection.

*Ces marchés se définissent comme un système de commercialisation favorisant une plus grande proximité relationnelle (un intermédiaire tout au plus) ou géographique (dans un rayon de 150 km) entre les entreprises et les consommateurs.

CHANGEMENTS POUR UNE PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ

Postes Autres productions végétales et Autres productions animales

Actuellement, un poste est prévu pour un représentant d'une Autre production animale et un représentant d'une Autre production végétale **non présentes parmi les productions principales** siégeant au C. A.

Pour plus de flexibilité, ces deux postes pourront être pourvus par une Autre production animale ou végétale.

Ainsi cela pourrait être :

- Un représentant d'une production végétale et un d'une production animale
- Deux représentants de productions végétales
- Deux représentants de productions animales

Postes de productions principales

Possibilité d'identifier les productions principales parmi celles du groupe de tête et non de prendre obligatoirement les productions dans l'ordre.

Postes territoriaux

Possibilité que certains postes ou que l'ensemble des postes territoriaux soient définis en fonction de l'ensemble du territoire du syndicat local.

Postes vacants pour les postes territoriaux et postes de productions principales

Si un ou des sièges spécifiquement attribués à des territoires et à des postes de productions sont vacants, ou qu'ils ne peuvent être comblés lors de l'assemblée générale, l'assemblée pourra combler la vacance par la nomination, selon le cas, d'un producteur en provenance d'un autre territoire ou d'un membre provenant de la production vacante.

Si toutefois une telle vacance survient au courant de l'année, celle-ci pourra être comblée par le conseil d'administration.

*Ne s'appliquent pas aux postes de la relève et des agricultrices

ORIENTATION À PRENDRE

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

Les modifications doivent être acceptées par le 2/3 des membres présents pour être adoptées :

- Modification du texte afin qu'il soit neutre et inclusif en matière de genre.
- Modification du poste Ferme de petite taille par Fermes de proximité qui pourrait être pourvu par un membre d'une entreprise générant un revenu brut de 100 000 \$ et moins, privilégiant une mise en marché de proximité comme mode de mise en marché (maximum d'un intermédiaire dans un rayon de 150 km).

Ajout de flexibilité pour que :

- Les deux postes Autres productions animales et Autres productions végétales puissent être pourvues autant par l'une que par l'autre des productions.
- Identifier les productions principales parmi celles du groupe de tête et non obligatoirement les productions dans l'ordre.
- Que certains postes ou que l'ensemble des postes territoriaux soient définis en fonction de l'ensemble du territoire du syndicat local.
- Les sièges des territoires ou des productions qui sont vacants puissent être comblés par l'assemblée générale par un membre en provenance d'un autre territoire ou par un membre de la production vacante. Si la vacance survient au courant de l'année, elle pourra être comblée par le conseil d'administration.

Avancement du projet de la route verte (présentation de la MRC Roussillon)

La parole aux producteurs : Commentaires, questions?

Tirage des prix de présence

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Merci de votre participation !